**Droit international**

1. Code sanitaire pour les animaux terrestres de l’OIE
2. Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l’OIE
3. Codex Alimentarius (normes internationales en matière de denrées alimentaires de la Commission du Codex Alimentarius)
4. Accord de l’OMC sur l’application des mesures sanitaires et phytosanitaires
5. GOST R ISO 22000-2007 (ISO 22000:2005) Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires. Exigences pour tout organisme appartenant à la chaîne alimentaire
6. GOST R 54762-2011 (ISO/TS 22002-1:2009) Programmes prérequis pour la sécurité des denrées alimentaires. Partie 1, Fabrication des denrées alimentaires
7. GOST R ISO/TU 22004-2008 (ISO 22004:2005) Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires. Recommandations pour l’application de l’ISO 22000 -2005
8. GOST R ISO 22005-2009 (ISO/TS 22005:2007) Traçabilité de la chaîne alimentaire. Principes généraux et exigences fondamentales s’appliquant à la conception du système et à sa mise en œuvre
9. ISO/TS 22002-3:2011 Programmes prérequis pour la sécurité des denrées alimentaires. Partie 3, Agriculture
10. GOST R 51705.1-2001 Systèmes de management de la qualité. Management de la qualité des denrées alimentaires conformément aux principes HACCP. Exigences générales
11. GOST R ISO 9000-2008 (ISO 9000:2005) Systèmes de management de la qualité. Principes essentiels et vocabulaire
12. GOST R ISO 9001-2011 (ISO 9001:2008) Systèmes de management de la qualité. Exigences
13. GOST R ISO 10012-2008 (ISO 10012:2003) Systèmes de management de la mesure. Exigences pour les processus et les équipements de mesure
14. GOST R ISO/TO 10013-2007 (ISO/TR 10013:2001) Lignes directrices pour la documentation des systèmes de management de la qualité
15. GOST R ISO 10015-2007 (ISO 10015:1999) Management de la qualité. Lignes directrices pour la formation
16. GOST ISO/MEK 17025-2009 (ISO/IEC 17025:2005) Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d’étalonnages et d’essais
17. ISO 19011:2011 Lignes directrices pour l’audit des systèmes de management

**Droit de l’Union économique eurasiatique (ou de l’Union douanière)**

1. Exigences vétérinaires (vétérinaires et sanitaires) communes pour les marchandises soumises au contrôle (à la surveillance) vétérinaire validés par la décision n° 317 de la Commission de l’Union douanière du 18 juin 2010
2. Décision n° 299 de la Commission de l’Union douanière du 28 mai 2010 sur l’application de mesures sanitaires dans l’Union douanière
3. Décision n° 607 de la Commission de l’Union douanière du 7 avril 2010 sur les formes des certificats vétérinaires communs à l’importation de pays tiers sur le territoire de l’Union Douanière les marchandises soumises au contrôle
4. Réglementation technique de l’Union douanière « Sécurité de l’emballage »

(TR TS 005/2011)

1. Réglementation technique de l’Union douanière « Sécurité des aliments »

(TR TS 021/2011)

1. Réglementation technique de l’Union douanière « Identification des aliments »

(TR TS 022/2011)

1. Réglementation technique de l’Union douanière « Huiles et graisses » (TR TS 024/2011)
2. Réglementation technique de l’Union douanière « Exigences concernant les compléments alimentaires, aromatisants et autres » (TR TS 029/2012)
3. Réglementation technique de l’Union douanière « Sécurité du lait et des produits laitiers » (TR TS 033/2013)
4. Réglementation technique de l’Union douanière « Sécurité de la viande et des produits à base de viande » (TR TS 034/2013)

**Droit de la Fédération de Russie**

1. Loi fédérale du 2.1.2000 n° 29-FZ sur la qualité et la sécurité des produits alimentaires
2. SanPiN[[1]](#footnote-1) 2.3.2.1078-01 « Matières premières des aliments et aliments. Règles minimales en matière d’hygiène concernant la sécurité et la valeur nutritionnelle des aliments. Règles et normes sanitaires et épidémiologiques », appr. le 6.11.2001 par le Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie
3. SanPiN 2.1.4.1074-01 « L’eau potable. Spécifications sanitaires concernant la qualité de l’eau des réseaux centralisés d’alimentation en eau potable. Contrôle de la qualité », appr. par l’ordonnance n° 24 du 26.9.2001 du Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie, version du 25.2.2010 modifiée le 28.6.2010
4. SanPiN 2.2.1/2.1.1.1200-03 « Zones de protection sanitaires et classification sanitaire des entreprises, structures et autres objets », appr. par l’ordonnance n° 74 du 25.9.2007 du Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie
5. SanPiN 2.1.4.1175-02 « Exigences en matière d’hygiène de qualité d’eau d’approvisionne­ment en eau autonome. Protection sanitaire des sources », appr. par l’ordonnance n° 40 du 25.11.2002 du Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie
6. SanPiN 2.3.4.050-96 « Production et vente de produits à base de poisson », appr. par décision n° 6 du 11.3.1996 de la Commission nationale d’inspection sanitaire et de sur­veillance épidémiologique (Goskomepidnadzor) de la Fédération de Russie
7. SanPin 2.3.4.551-96 « Entreprises de production et de traitement alimentaire (procédés technologiques. Matières premières). Production du lait et des produits laitiers »
8. Règles vétérinaires et sanitaires applicables aux entreprises de transformation de la volaille et de production des œufs, appr. le 25.12.1986 par le Comité d’État au secteur agroalimentaire (Gosagroprom) de l’URSS et le 6.3.1987 par le Ministère de la santé de l’URSS.
9. Ordonnance du 2.6.2008 du Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie sur la production et la vente de viande de volaille
10. Règles vétérinaires et sanitaires du contrôle d’inspection et de la surveillance des entre­prises de transformation de la volaille, appr. le 16.5.2002 par l’Inspecteur vétérinaire en chef de la Fédération de Russie
11. Directive sur l’ordre de succession et la périodicité des contrôles de la teneur de la viande, de la volaille, des œufs et de leurs dérivés en polluants microbiologiques et chimiques, appr. le 27.6.2000 par le Ministère de l’agriculture et des denrées alimentaires (Minselkhozprod) de la Fédération de Russie
12. Guide méthodologique du diagnostic de laboratoire de la trichinellose, appr. le 28.10.1998 par l’ordonnance n° 13-7-2/1428 du Minselkhozprod de la Fédération de Russie
13. Directive sur l’ordre de succession et la périodicité des contrôles de la teneur du lait et des produits laitiers provenant des exploitations laitières en polluants microbiologiques et chimiques, appr. le 29.12.1995 par le Minselkhozprod de la Fédération de Russie
14. « Règles de l’examen vétérinaire et sanitaire des animaux abattus et du contrôle vétéri­naire et sanitaire des viandes et des produits à base de viande », appr. le 27.12.1983 par la Division des affaires vétérinaires du Ministère de l’agriculture de l’URSS en accord avec la Division des contrôles sanitaires et épidémiologiques du Ministère de la santé de l’URSS
15. Guide méthodologique du diagnostic de laboratoire de la trichinellose, appr. le 28.10.1998 par le Minselkhozprod de la Fédération de Russie sous le n° 13-7-2/1428
16. Règles sanitaires et vétérinaires « Prévention et lutte contre les maladies infectieuse transmissibles entre l’animal et l’homme. Salmonellose », appr. par l’ordonnance n° 11 du 31.5.1996 du Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie et par l’ordonnance n° 23 du 18.6.1996 de l’Inspecteur vétérinaire en chef de la Fédération de Russie.
17. Méthodes de l’examen sanitaire et parasitologique des poissons, mollusques bivalves, crustacés, amphibiens, reptiles et produits de leur transformation, appr. le 25.10.2000 par le Médecin principal des Affaires sanitaires de la Fédération de Russie
18. Directive sur le marquage vétérinaire de la viande, appr. le 28.4.1994 par le Minselkhozprod de la Fédération de Russie
19. Règles vétérinaires et sanitaires de la collecte, de l’élimination et de la destruction des déchets biologiques, appr. le 16.5.2002 par l’Inspecteur vétérinaire en chef de la Fédération de Russie
20. Règles sanitaires applicables aux entreprises du secteur de la viande, appr. par l’ordon­nance n° 3238-85 du 27.03.1986 du Médecin principal des Affaires sanitaires de l’URSS
21. Règles sanitaires applicables aux entrepôts frigorifiques, appr. le 29.9.1988
22. Règles vétérinaires et sanitaires de la préparation et de l’exécution des mesures de lutte contre les rats, appr. par l’ordonnance n° 13-5-02/0043 du 14.3.2001 du Ministère de l’agri­culture de la Fédération de Russie
23. Règles de la désinfection et de la désinfestation des installations à surveiller, appr. par l’ordonnance n° 13-5-2/0525 du 15.7.2002 du Ministère de l’agriculture de la Fédération de Russie
24. Règles de la lutte contre la grippe aviaire, appr. par l’ordonnance n° 90 du 27.3.2006 du Ministère de l’agriculture de la Fédération de Russie
25. Règles vétérinaires applicables à la détention des volailles dans les élevages de volaille de type fermé (usines avicoles), appr. par l’ordonnance n° 104 du 3.4.2006 du Ministère de l’agriculture de la Fédération de Russie

1. Règles et normes sanitaires [↑](#footnote-ref-1)